

Détails du marché :

Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières.

Article 1 - Identification de la personne publique et pouvoir adjudicateur :

Lycée professionnel de l'Acheuléen

21 bis rue du 31 Aout 1944

BP 58

80094 Amiens cedex 3

Ordonnateur : Monsieur Christian DUPLESSIER

Comptable assignataire : Monsieur Abdelkader BELLABAS

Article 2 - Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 3 - Objet du marché :

La consultation porte sur la location et la maintenance de 6 photocopieurs. Les caractéristiques techniques minimales et les conditions de maintenance et de fournitures de consommables sont définies dans l'article 4.

Ce marché est conclu avec un seul opérateur qui assurera la location, la maintenance et la fourniture des consommables.

Article 4 – Descriptif du marché :**4-1 Inventaire des photocopieurs à fournir :**

- Secrétariat du chef d'établissement.
- Intendance
- Directeur de la formation technique
- Salle des professeurs
- Service Reprographie.
- GRETA

4-2 Caractéristiques techniques :

Tous les équipements présenteront les caractéristiques suivantes :

- Système d'exploitation : Windows (toutes versions) – Linux
- Modes de numérisation : vers e-mail- FTP –USB - Réseau
- Formats scan : JPEG – PDF – PDF compact
- Temps de préchauffage : 20 sec max
- Interface ; Ethernet 10 baseT/100 Base-Tx/1000 Base T, USB 2.0
- Protocole : TCP/IP (IPv4, Ipv6), SMB,,LPD, IPP,Ethernet II, Ethernet SNAP
- Gestion des systèmes à distance par logiciel
- Niveaux de gris : 256 nuances
- Chargeur Recto Verso
- Résolution copie : 1800 x 600
- Résolution scan : 600 x 600
- Mémoire système 2048 MO sauf Salle des professeurs
- Disque dur 250 Go sauf Salle des professeurs

4-2-1 Secrétariat Proviseur et Intendance :

Copieur A4/ A3 – Couleurs et N&B

Vitesse de copie impression A4 : supérieur ou égal à 36 ppm

Vitesse de copie/impression A3 : supérieur ou égal à 18 ppm

Modes de finition externe : Tri décalé Tri groupé livrets pli en 2 plis en 3

Capacité de réception des feuilles : 2 000 feuilles

Chargeur recto verso : jusqu'à 100 originaux 52 à 300 gr/m2

1 magasin 500 feuilles A5-A3 grammage 52-256 g/m²

1 magasin 500 feuilles A5-SRA3, 52-256 g/m²

Introduction manuelle: 150 feuilles, A6-SRA3, formats personnalisés, bannière, 60-300 g/m²

Intendance

Volume annuel (estimatif) des copies N/B : 80 000

Volume annuel (estimatif) des copies couleurs : 42 000

Secrétariat

Volume annuel (estimatif) des copies N/B : 85 000

Volume annuel (estimatif) des copies couleurs : 40 000

4-2-2 Directeur de la formation technique et GRETA :

Copieur A5/ A3 N&B

Vitesse de copie impression A4 : supérieur ou égal à 30 ppm

Vitesse de copie/impression A3 : supérieur ou égal à 15 ppm

Modes de finition externe : Tri décalé Tri groupé livrets pli en 2 plis en 3

Capacité de réception des feuilles : 2 000 feuilles

Chargeur recto verso : jusqu'à 100 originaux 52 à 300 gr/m²

1 magasin 500 de feuilles, A5-A3, 52-256 g/m

1 magasin 500 de feuilles A5-SRA3, 52-256 g/m²

Introduction manuelle: 150 feuilles, A6-SRA3, formats personnalisés, bannière, 60-300 g/m²

Volume annuel (estimatif) des copies D.F.T : 40 000

Volume annuel (estimatif) des copies GRETA : 10 000

4-2-3 Salle des professeurs :

Copieur compact, A4 uniquement avec interface unique aux modèles A3

Vitesse de copie impression : supérieur ou égal à 40 ppm

Vitesse recto verso : sup à 20 ppm

Unité recto verso automatique

Résolution copie : 600 x 600 dpi et résolution impression de : 1200 x 1200 dpi

Chargeur document : 50 feuilles

Bac 500 feuilles 60 à 120 g/ m²

Volume annuel (estimatif) des copies : 60 000

4-2-4 Service Reprographie :

Cet équipement est en libre service (environ 200 utilisateurs)

Copieur N&B format A5 – A3

Vitesse de copie impression A4 : supérieur ou égal à 95 ppm

Vitesse de copie/impression A3 : supérieur ou égal à 48 ppm

Recto Verso : copie impression supérieur ou égal à 95 ppm

Mémoire : 4 Go minimum

Résolution d'impression : 1200 x 1200 dpi

Mode de finition externe : Tri groupé, tri décalé, agrafage, perforation, insertion hors four, pli en 3, livret

Chargeur recto verso en un seul passage : jusqu'à 300 originaux

Format papier : A6-SRA3, formats personnalisés; bannière max. 1200 x 297 mm

Grammage papier : 52-300 g/m²

Capacité papier en entré : 6500 feuilles au minimum

Capacité de sortie : minimum 3000 feuilles (avec module de finition)

Agrafage : Max.: 100 feuilles

Stockage documents : jusqu'à 3000 documents ou 10 000 pages

Types de boîtes utilisateurs : Publique

Privé avec mot de passe

Types de boîtes système : Impression sécurisée, PDF cryptés

Volume annuel (estimatif) des copies : 700 000 avec des pointes mensuels jusqu'à 120 000 pages.

4-3 Maintenance et fournitures des consommables :

La maintenance des équipements comprendra :

- Les opérations de vérification, d'entretien courant et le remplacement des pièces courantes
- La fourniture des consommables (encre et agrafes)
- Les opérations de mise à jour logicielle

Le prestataire s'engagera à intervenir dans un délai de **04h00**. Les opérations d'entretien et de maintenance seront effectuées pendant les heures d'ouverture de l'établissement.

Le relevé des compteurs et la gestion des consommables devront se faire par télémaintenance.

4-4 Prix et facturation :

Les frais de copies seront calculés sur la base d'un prix unitaire copie noir et blanc et couleur. Ce calcul sera établi à partir de copies réellement effectuée et sera fixe pendant toute la durée du contrat.

Ces frais de copies ainsi que les frais de location seront établis trimestriellement.

Article 5 – Présentation

Les offres seront rédigées en français, les montants exprimés en euros.

Le candidat présentera :

- La documentation technique des équipements proposés.
- Le coût de la location trimestriel sur 3 ans
- Le bordereau des prix comprenant :
 - coût copie A4 N/B
 - coût copie A4 Couleur
 - coût copie A3 N/B
 - coût copie A3 Couleur
- Les délais d'intervention
- Autres prestations

Le contrat sera établi pour une période 3 ans et pourra être dénoncé à tout moment en cas de manquement grave du titulaire.

Article 6 – Divers

Le prestataire intégrera dans son offre la mise à disposition d'un technicien pour le paramétrage, le réglage des équipements et la configuration réseau. Il détaillera également une formation effectuée auprès des utilisateurs et plus particulièrement pour la machine destinée à la salle Repro (environ 200 utilisateurs)

Article 7 – Modalités :

L'offre la plus avantageuse sera retenue selon le barème suivant :

Prix location et copies : 50%

Valeur technique de l'offre et respect des caractéristiques techniques : 30 %

Qualité et clarté de l'offre : 20 %